

Tribune publiée dans les Échos le 23 décembre 2021 (<https://urlz.fr/eyfk>)

Entreprises, climat et biodiversité : ce que leur avenir impose, ce que l'Histoire pourrait retenir.

Dans la lutte contre le réchauffement climatique et la détérioration du vivant, l'Histoire retiendra que 2020 fut l'année d'un nouvel élan européen avec l'adoption du Pacte vert et celle d'un plus grand engagement citoyen avec le lancement de la Convention citoyenne pour le climat. Avec le *One Planet Summit*, la COP15 sur la biodiversité et la COP26 sur le climat, 2021 promet à son tour d'être une année critique. Au vu de cette mobilisation planétaire, la question se pose alors de la contribution des entreprises au processus : quelles propositions choisiront-elles d'élaborer et de porter collectivement ?

Mises au défi de s'engager par les sociétés civiles du monde entier, les entreprises le sont aussi dans leur propre intérêt dans la mesure où la dégradation de la biosphère et ses effets complexes altèrent les services écosystémiques sur lesquels reposent le fonctionnement de l'économie et l'activité des entreprises. Convertis en chiffres, les risques qu'elles encourent ne laissent d'ailleurs plus de doute : à terme, c'est la richesse mondiale qui menace de s'effondrer et, avec elle, l'économie sur laquelle repose leur pérennité. Autrement dit, la mise en place d'une économie compatible avec les limites planétaires devient pour l'avenir des entreprises une priorité que leurs dirigeants, actionnaires et salariés partagent avec leurs parties prenantes (consommateurs, concurrents, législateurs, société civile...).

Or si de nombreuses initiatives permettent déjà aux dirigeants d'entreprises de se mobiliser pour promouvoir la RSE, aucun mécanisme ne réunit formellement les parties constituantes des entreprises françaises dans leur diversité sectorielle, économique et statutaire pour qu'à leur tour, elles élaborent collectivement des propositions économiquement ajustées, écologiquement efficaces et socialement justes. Initier la construction d'un tel dispositif s'impose alors comme une évidence que complètent aussitôt cinq conditions nécessaires :

- La diversité : celle des entreprises dans le tissu économique français que l'initiative devra refléter ; celle des personnes auditionnées au titre de leur expertise ou des parties prenantes qu'elles représentent (syndicats, fédérations, associations...).
- La parité devra être garantie par la participation égale au processus des actionnaires, dirigeants et salariés des entreprises afin de mutualiser leurs propositions et d'en assurer l'équité.
- L'ouverture est indispensable pour que les participants appréhendent les enjeux écologiques dans leur complexité et qu'ils élaborent des solutions à la mesure des objectifs à atteindre.

- La neutralité doit rester un souci constant afin d'agir dans l'intérêt général et de prévenir toute forme de corporatisme ou de récupération politique. À cet effet, un comité éthique et scientifique indépendant doit être créé.
- La transparence devra s'imposer à tous les niveaux du processus (organisation, financement, recrutement, déroulement et suivi).

Convaincus qu'un tel processus est désormais indispensable, c'est dans cet esprit que nous portons aujourd'hui le projet de Convention21 des entreprises pour le climat et la biodiversité.

Pour permettre aux entreprises d'aligner les engagements français en termes de climat et de biodiversité, nous proposons que de juin à décembre 2021, la Convention21 réunisse les 150 sociétés de droit français, tirées au sort afin d'élaborer une feuille de route vers une économie compatible avec les limites planétaires. Pour transformer les travaux de la Convention21 en engagements concrets, nous préconisons aussi que ses membres portent leurs conclusions aux représentants du monde économique et social, au gouvernement et aux élus ainsi qu'aux candidats aux élections législatives et présidentielle de 2022.

Ainsi, à la faveur d'une telle initiative, l'avenir pourrait aussi retenir qu'en 2021, les entreprises ont offert à la France des leviers décisifs pour restaurer ensemble le climat et la biodiversité.

Virginie Raison-Victor*

Jérôme Cohen**

Avec le soutien de...

Monde économique

- Noël Bauza, fondateur, Zei
- Alain Bentejac, co-Président, Artelia
- Anne de Béthencourt, fondatrice, Reset The World
- Nouridine Bihmane, Executive Vice President, head of decarbonization, Atos
- Olivia Blanchard, présidente des acteurs de la finance responsable, présidente et co-fondatrice de LiveConsulting
- Adrien de Blanzay, président, ADN
- Hubert de Boisredon, Président directeur général, Armor
- Fabrice Bonnifet, directeur du développement durable & QSE, Groupe Bouygues, Président, C3D
- Walter Bouvais, Président, Open LandeWalter Bouvais, Président, Open Lande
- Françoise Bresson, directrice RSE, Nestlé Waters France
- Sylvain Breuzard, Président directeur général, Norsys
- Sylvie Casenave, Présidente, Posson Packaging
- Olivier de la Chevasnerie, Président, réseau Entreprendre
- Cécile Colonna d'Istria, dirigeante et fondatrice associée, Produrable
- Valérie DAVID, Directrice du développement durable, Eiffage
- Emmanuel Delannoy, entrepreneur et auteur
- Delphine Lalu, directrice RSE et fondation AG2R, conseillère CESE
- Julien Dossier, auteur de Renaissance Ecologique, fondateur, Quattrolibri
- Victorien Erussard, fondateur et capitaine, Energy Observer

- Pierre-Etienne Franc, directeur activités Hydrogène Energie, Air Liquide
- Lionel Fournier, Président des Dirigeant Responsables de l'Ouest
- Pierre-Samuel Guedj, co-fondateur, Affectio Mutandi
- Yves Gillet, Président, Keran
- François Guerin, directeur général, CETIH
- David Le Glaener, co-fondateur, SYD
- Jean-Luc Guillou, délégué général, Germe
- Bruno Hug de Larauze, Président directeur général, Groupe IDEA
- Thomas Huriez, fondateur, 1083
- Emery Jacquillat, Président de Camif Matelsom, Président de la communauté des entreprises à Mission
- Stéphane Junique, Président Harmonie mutuelle, Groupe Vyv
- Charles Kloboukoff, Président fondateur, Compagnie Lea Nature
- Vanessa Logerais, Fondatrice dirigeante Parangone
- Gérald Maradan, cofondateur et directeur général, EcoAct
- Charles-Henri Margnat, fondateur, Positive Workplace
- Jean Moreau, co-Président, Mouvement IMPACT France
- Fabienne Morgaut, directrice RSE et de la Fondation, Maison du Monde
- Emeric Oudin, Président, CJD (Centre des jeunes dirigeants d'entreprise)
- Thomas Parouty, Fondateur, agence MIEUX
- Fanny Picard, fondatrice, Alter Equity
- Céline Puff Ardichvili, directrice générale et Partner, agence Looksharp
- Xavier Ronot, Président, Germe, directeur général adjoint, 3E CONCEPT
- Olivier Renaud, Président, Easy team
- Pascal Ruffnach, Président du directoire, Groupe Bayard
- Eva Sadoun, co-Présidente, Mouvement IMPACT France
- Patricia Savin, Présidente, Orée
- Catherine Touvrey, directrice générale, Harmonie Mutuelle, groupe Vyv
- Hélène Valade, Présidente, ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Gilles Vermot Desroches, animateur du French Climate Business Pledge, directeur du développement durable, Schneider Electric

Monde scientifique et académique

- Loïc Blondiaux, professeur de sciences-politiques à Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Gilles Boeuf, Président, Ceebios
- Sébastien Bohler, neurobiologiste, auteur
- Dominique Bourg, professeur honoraire, Université de Lausanne
- Jacques Fradin, directeur scientifique, Institut de Médecine Environnementale
- François Gemenne, directeur, the Hugo Observatory, Université de Liège
- Gaël Giraud, économiste, directeur de recherche au CNRS
- Stéphane Hugon, co-fondateur, Eranos
- Dominique Meda, directrice, IRISSO Paris Dauphine
- Asma Mhalla, chercheuse, Sciences Po Paris
- Anne-Claire Pache, Doyenne associée, Essec
- Jérôme Passa, avocat au Barreau de Paris, professeur à l'Université Panthéon-Assas

- Christian de Perthuis, économiste, professeur, Paris Dauphine
- Alexandre Rambaud, co-responsable de la chaire comptabilité écologique, agroParisTech / Paris-Dauphine,
- Kalina Raskin, directrice générale, Ceebios
- Cécile Renouard, Présidente Campus de la transition, directrice de recherche, Essec
- Sophie Swaton, chercheure, Université de Lausanne
- Jean Viard, directeur de recherches CNRS, Science po CEVIPOF

Monde associatif & société civile

- Yann Arthus-Bertrand, Président, Fondation Good Planet
- Collectif Pour Un Réveil Ecologique
- Coline Debayle, co-fondatrice, Time for the Planet
- Alain Grandjean, Président, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- Bettina Laville, Présidente, Comité 21
- Santiago Lefebvre, co-fondateur et CEO, ChangeNow
- Corinne Lepage, Présidente du Mouvement des Entreprises de la Nouvelle Economie
- Rose May-Lucotte, co-fondatrice et COO, ChangeNow
- Julien Pierre, Président Fondateur, Fair Play For Planet
- Alain Renaudin, fondateur et Président, Biomim'Expo
- Cédric Ringenbach, Président fondateur, La Fresque du Climat
- Gilles Vanderpooten, directeur général, Reporters d'espoir

* **Virginie Raison-Victor**, cofondatrice du Lépac, laboratoire indépendant de recherche en géopolitique et prospective qui accompagne les entreprises dans la transition. Coauteure avec Jean-Christophe Victor de plusieurs atlas et épisodes du Dessous des cartes ; auteure des ouvrages de prospective Les Futurs du Monde. Depuis octobre 2020, elle préside le GIEC des Pays de la Loire.

** **Jérôme Cohen**, fondateur d'Engage, dont la mission est d'aider les citoyens et les entreprises à se saisir des grands défis du XXI siècle.

www.convention21.fr